



Communiqué de presse
Le 4 septembre 2014

MAAF poursuit son engagement en faveur de la diversité

Favoriser et promouvoir la diversité dans ses équipes est une ambition que MAAF porte depuis toujours en faisant de la diversité un vecteur de cohésion et de performance durable dans l'entreprise.

MAAF a pris l'engagement auprès de ses collaborateurs, qu'à compétences égales, les possibilités de parcours professionnels et les chances de vivre des expériences professionnelles enrichissantes sont ouvertes à tous.

MAAF sensibilise sur les stéréotypes et les idées reçues en entreprise grâce à son programme DIVERSIMAAF qui s'articule autour de quatre priorités humaines, qui font sens pour la performance durable de l'entreprise. Dans la continuité de ce programme, MAAF vient de négocier **deux accords triennaux relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.**

MAAF est également signataire de la **charte de la diversité** qui garantit le respect de la diversité dans ses équipes. Ainsi, MAAF renforce sa détermination à lutter contre toute forme de discrimination et sensibilise ses collaborateurs afin de les mobiliser pour accompagner l'évolution de la mixité au sein de l'entreprise.

Le programme DIVERSIMAAF

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'articule autour des notions fortes et se concrétise notamment par la création d'un « réseau de Référentes » :

- Veiller à la gestion de carrière, à l'accès à la formation et à l'équité en matière de rémunération,
- Sensibiliser grâce aux témoignages d'un réseau féminin de 45 managers et combattre les a priori ou les stéréotypes pour promouvoir la carrière féminine,
- Permettre le débat dans le respect de tous.

- MAAF s'engage sur le sujet du Handicap, en tant qu'assureur mais aussi en tant qu'employeur

La Mission Handicap MAAF travaille au recrutement et au maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap. Une équipe dédiée apporte son expertise, son soutien aux collaborateurs et analyse chaque situation pour une recherche de solution adaptée dans le temps. Les sujets de l'accompagnement et du soutien en cas d'accidents de la vie font partie intégrante de l'ADN de la mutuelle : beaucoup de collaborateurs s'engagent à titre personnel et professionnel sur ce sujet. La Mission Handicap MAAF les a fédérés et réunis dans un réseau actif de collaborateurs engagés depuis 2013.

- Les seniors

Dans une entreprise qui propose des carrières longues et dans un contexte d'allongement de la vie active, la gestion des seniors revêt une importance particulière. IL ne s'agit pas de gérer de façon pertinente la seconde partie de carrière mais d'être efficace et dynamique tout au long de sa carrière, en étant attentif aux jalons majeurs des parcours professionnels. Pour les collaborateurs de 50 ans et plus, MAAF a mis en place un dispositif RH permettant de répondre à leurs attentes spécifiques d'aménagement de fin de carrière, de reconnaissance, de contributions dans les équipes tout en leur laissant le choix de gérer ces approches différentes.

- Les carrières syndicales

Reconnaître le dialogue social et accompagner les parcours syndicaux est le reflet de l'histoire de MAAF ; c'est aussi une exigence qui nécessite une bonne collaboration entre tous les acteurs concernés et de la pédagogie sur la gouvernance d'une entreprise moderne. Aujourd'hui, les collaborateurs élus et mandatés bénéficient de leviers facilitant l'articulation de leur mandat et de leur activité professionnelle et travaillent en concertation avec les équipes opérationnelles et RH à la sensibilisation de chacun sur le sujet de la représentation du personnel et de l'exercice syndical.

Les valeurs de MAAF sont les fondements de sa posture sociale

L'Agilité, la Compétitivité, la Convivialité, le Respect, la Simplicité et la Solidarité sont autant de valeurs portées et incarnées chez MAAF pour ses clients et ses collaborateurs :

« Nos valeurs sont le socle de notre politique de diversité et capitaliser sur ces valeurs nous permet de préserver une diversité d'expériences et d'idées au sein des équipes », explique **Véronique Jolly, Directrice des Ressources Humaines de MAAF**.

Au sein d'une entreprise où la fidélité est incontestable avec une ancienneté moyenne de 25 ans, MAAF mise sur l'ouverture et le partage d'expériences au sein de ses équipes : *« dans une entreprise où les carrières sont longues, la diversité est un enjeu majeur puisqu'elle permet de nourrir les performances d'une équipe et d'apporter du renouveau »*, poursuit **Véronique Jolly**.

Développer les atouts de la diversité, c'est développer la performance. *« Pour accompagner toujours mieux nos sociétaires, nous pouvons compter sur des collaborateurs attachés au développement de leurs compétences individuelles mais également collectives. Et cela est, en partie, possible via une mixité au sein des équipes »*, explique **Joaquim Pinheiro, Directeur Général de MAAF**.

De plus, la diversité est un véritable enjeu en termes de performance durable, *« Cette diversité représente avant tout une richesse pour notre entreprise. Le partage des expériences et des savoirs offre à nos collaborateurs des perspectives de travail optimisées dans le long terme »*, souligne **Joaquim Pinheiro**.

A propos de MAAF Assurances :

MAAF Assurances est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,6 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...), tout cela au prix le plus juste et avec une recherche d'efficacité optimale. MAAF Assurances fait partie, **avec MMA et GMF, du groupe Covéa, n°1 en assurances de biens et responsabilité en France. Plus de 21 000 salariés en France se mobilisent chaque jour pour plus de 11 millions de sociétaires et clients du groupe.**

Contacts Presse

MOONPRESS - Charlotte Javelle

charlotte.javelle@moonpress.fr / 01 46 08 63 09

MAAF - Isabelle Coutant 01 47 54 14 82 - Marie-Pierre Michel 01 53 10 63 57